



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

ASSEMBLEE IUFE

Margarita Sanchez-Mazas, Présidente
margarita.sanchez-mazas@unige.ch

**Procès-verbal adopté de la réunion de l'Assemblée de l'IUFE
du mercredi 8 février 2012
Pavillon mail, salle PM 013, de 17h00 à 19h00**

Membres présents :

Corps professoral

Prof. Margarita Sanchez-Mazas, FAPSE
Prof. Charles Heimberg, FAPSE
Prof. Bruno Strasser, Faculté des Sciences
Prof associé Lucie Mottier, FAPSE

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Marianne Jacquin, chargée d'enseignement, IUFE
Greta Pelgrims, FAPSE

Personnel administratif et technique

Alexandre Fouchault, secrétariat IUFE

Membres invités de manière permanente et présents :

Prof. Bernard Schneuwly, directeur, IUFE
Walter Loosli, directeur adjoint, IUFE
Sonia Bühler, adjointe à la direction, IUFE
Catherine Walther Green, conseillère aux études, IUFE

Isabelle Maulini, représentante des enseignants du primaire, SPG
Stéphanie Castanier, représentante des enseignants du secondaire I, FAMCO.

Etudiant-e-s

Victoria Beffa, étudiante, ADEFEP
Naomi Anderegg, étudiante, MEES
Benedict Dupraz, étudiant, MEES
Claire Ragno Paquier, étudiante, ADEFEP

Membre invitée

Prof Claire Forel, Faculté des lettres

Absents – excusés :

Prof. Jean-Luc Dorier, FAPSE

Prof. Jérôme David, Faculté des Lettres

Rémy Kopp, chargé d'enseignement, IUFE

David Pillonel, étudiant, MEES

Marti Ruiz-Altaba, représentant des enseignants du secondaire II, UNION

Représentant(e) de FORDIF à pourvoir.

Prise du procès-verbal :

Laurence Verdesi, secrétariat IUFE

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
 2. Approbation du projet de PV de la séance du 1^{er} décembre 2011 (1 pièce jointe)
 3. Informations de la présidente
 - a. Présentation du nouveau directeur adjoint Walter Loosli
 - b. Présentation du Prof. Bruno Strasser en remplacement du Prof. Andreas Mueller
 - c. Composition de l'Assemblée : les différents départs (Isabelle Mili, Andreas Müller et Monica Gather Thurler)
 4. Questions à la présidence
 5. Rapport du Directeur de l'IUFE : commentaires (1 pièce jointe)
 6. Points soulevés par Marianne Jacquin
 - a. Représentation et implication des formateurs de terrain (FT) à l'Assemblée
 - b. Commission interne pour étudier les projets de recherche émanant de l'IUFE
 7. Question du plagiat : comment traiter et prévenir le plagiat ?
 8. Divers
-

Après avoir salué les personnes présentes, la présidente ouvre la réunion et propose de passer à l'ordre du jour.

- 1. Approbation de l'ordre du jour :** OJ approuvé
Le point 7 sur la question du plagiat est mis en point 2.

- 2. Approbation du projet de PV** de la séance du 2 novembre 2011

Le projet de PV est approuvé (7 oui 3 abstentions).

Sonia Buehler informe que la question sur l'intranet des étudiants a été réglée.

7- Question du plagiat

Demande de Claire Forel, présidente de la commission des oppositions à l'IUFE, qu'il y ait pour chaque étudiant/e un :

1. Rappel du devoir de ne pas faire de plagiat ;
2. Engagement à ne pas le faire, quittancé par la signature de l'étudiant ;
3. point qui mentionne la nécessité d'inclure dans cette démarche la situation de document dont on ne connaît pas les sources (les sources ne peuvent être citées).

Pour information, la commission du Rectorat a décidé qu'à l'avenir toutes les thèses passées à l'université devaient être soumises au « détecteur de plagiat ». Ce n'est donc pas une question de hiérarchie.

Il est utile d'anticiper cette situation et que les étudiants soient informés dès le début de leurs études.

Un texte est soumis dans ce sens à l'assemblée :

« Quand il/elle remet un travail dans le cadre d'une évaluation écrite, l'étudiant-e s'engage à ce que dans ce texte, tout propos qui n'est pas le fruit de sa réflexion personnelle, soit attribué à sa source et que si le document n'est pas attribuable à une source, qu'il apparaisse clairement comme un emprunt. Tout passage recopié, quelque soit sa source doit être placé entre guillemets. En outre, même si il/elle fait relire son travail par autrui, il/elle atteste que les formulations sont les siennes, et il/elle en reconnaît la responsabilité ».

Sanctions prévues par le Rectorat à ce sujet : annulation du travail, de l'épreuve, de la cession, voire l'exclusion définitive en cas de plagiat avéré (techniquement l'exclusion n'est pas définitive, c'est l'échec qui est définitif mais l'étudiant peut se représenter dans un délai de 5 ans, voire avant).

Faire quittancer par une signature engendrerait la mise en place d'une procédure nouvelle, impliquant une charge administrative et un contrôle beaucoup trop importants précise Bernard Schneuwly.

Dès lors, afin d'agir en amont, l'important est que ces informations soient systématiquement intégrées dans toutes les explicitations fournies lors du processus d'évaluation remis aux étudiants en début d'année.

Cela figurera également sur le site internet de l'IUFE.

Les étudiants, d'ici deux à trois semaines, seront informés par email sur le risque de sanctions encourus en cas de plagiat confirme Sonia Buehler.

Les étudiants seront systématiquement informés du risque de sanctions encourus en cas de plagiat. (à chaque examen et lors de toute évaluation, et ce conformément au règlement et au texte rédigé).

Claire Forel participera à la rédaction de ce texte informatif diffusé par email aux étudiants. Il sera envoyé à Sonia Buehler afin qu'elle puisse le diffuser.

3- Informations de la Présidente

- a. Présentation et accueil du nouveau directeur adjoint Walter Loosli ;
- b. Présentation et accueil du Prof. Bruno Strasser, comme représentant de la Faculté des sciences, en remplacement du Prof. Andreas Mueller ;
- c. Composition de l'Assemblée : les différents départs (Isabelle Mili, Andreas Müller et Marcel Crahay) et les remerciements qui leur sont adressés :

A l'occasion de la fin de son mandat, au nom des membres de l'Assemblée de l'IUFE et en sa qualité de Présidente, Margarita Sanchez Mazas tient à remercier chaleureusement XXXX, pour sa participation active et son investissement personnel au sein de l'Assemblée depuis le début de l'IUFE » ;

Malgré son départ à la retraite, Monica Gather Thurler reste invitée à l'assemblée pour toute question relevant de la Fordif ;

Le Comité de direction va s'occuper de remplacer ces personnes, précise la présidente, qui annonce et accueille également le représentant du PAT, Alexandre Fouchault.

De la même façon, la présidente fait part de l'engagement de Monsieur James Sellaro qui vient agrandir l'équipe du secrétariat le mardi toute la journée, jeudi matin et vendredi toute la journée ;

- d. Concernant la maîtrise en enseignement primaire, la présidente annonce qu'elle a reçu le soutien de la Fédération des enseignements genevois. Ce point sera ultérieurement repris.

Bernard Schneuwly informe que la nouvelle composition de l'assemblée va être soumise au Rectorat pour acceptation.

Au sujet du dossier de reconnaissance, celui-ci va prochainement partir.

Il renseigne également sur le fait que beaucoup de négociations au sujet de la FC interne à l'IUFE ont eu lieu et que des changements dans les modalités d'élaboration de cette FC ont été effectués. Un point FC sera fait **le 8 mars 2012**.

Pour les offres de formation continue le délai est au **2 mars 2012**.

4. Questions à la présidence

Les documents placés dans l'espace étudiants, en particulier le référentiel de compétences, ne correspondent pas à la version approuvée en juin 2011.

La version corrigée sera apportée et présentée lors de la prochaine assemblée.

De la même façon, la dernière version du calendrier administratif sera apportée.

5. Rapport du directeur

Toutes les modifications souhaitées seront apportées. La formation des FT sera abordée tel que demandé par Marianne Jacquin.

AFE est devenu MEES (mouvement des étudiants en enseignement secondaire)

6. Points soulevés par Marianne Jacquin

- a. Représentation et implication des formateurs de terrain (FT) à l'Assemblée :

Sur ce point, Bernard Schneuwly répond que les FT devraient plus être représentés au Compro primaire et secondaire qu'à l'Assemblée, qui n'est pas le lieu de discussions sur ce thème et qui ne traite donc pas ce genre de problématique.

Au compro primaire, tout un processus est déjà mis en place à ce sujet.

De plus, il faudrait faire une différence entre les disciplines car le rôle du FT est très différent d'une matière à une autre.

- b. Commission interne pour étudier les projets de recherche émanant de l'IUFE :

Ce n'est malheureusement pas le moment opportun pour la création d'une commission interne chargée d'étudier les projets de recherche émanant de l'IUFE.

Actuellement, l'accord est fait entre la FAPSE et l'IUFE.

Le SRED donne l'accord pour les projets de recherche dans les écoles.

Une réunion est prévue jeudi 9 février 2012 avec les directions des différents ordres d'enseignement (P. Marchesini pour le primaire, Pierre Kolly pour le CO et Sylvain Rudaz pour le PO + les directrices des différents compro, Lucie Mottier, Primaire, Greta Pelgrims, Spécialisé, A. Sgard, Forensec et Monica Gather Thurler, Fordif).

Bernard Schneuwly précise que la tendance se dirige malheureusement vers une baisse de la recherche, bien plus que vers une hausse.

Toutefois il serait bénéfique d'avoir, de façon informelle, un représentant IUFE au SRED, mais c'est un point fort délicat.

8. Divers

- Point sur les branches à faible dotation horaire soulevé par la représentante de la Famco, S. Castanier (ce point sera repris lors de la prochaine séance de l'assemblée) ;
- Problèmes par rapport à la formation hors canton (ce point sera repris lors de la prochaine séance de l'assemblée).

La séance est levée à 19h00.